SOCIETE DE TAYNINH

Paris, le 14 avril 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2020

La Société de Tayninh annonce la publication de son Document d'Enregistrement Universel 2020.

Il a été déposé le 14 avril 2021 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document peut être consulté sur le site de la société à l'adresse www.tayninh.fr.

Des exemplaires sont également disponibles au siège de la société : 7, place du Chancelier Adenauer – 75016 Paris.

Le Document d'Enregistrement Universel comprend :

- Le rapport financier annuel 2020 ;
- Le rapport de gestion ;
- Le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- Les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux comptes ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- L'information financière trimestrielle du 1er trimestre 2021.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Relations Investisseurs

Maarten OTTE

+33 1 76 77 58 02

Maarten.otte@urw.com